

Communiqué de Presse

**Les enjeux du ferroviaire
pour le Nord-Pas de Calais et le Valenciennois**

I. La filière ferroviaire régionale

La filière ferroviaire régionale, c'est :

- 10 000 emplois dans la région Nord-Pas de Calais dont 60 % dans les PME (équipementiers et sous-traitants). Un chiffre d'affaires de 1 Milliards d'euros ,
- 2 constructeurs majeurs de matériel roulant (Bombardier et Alstom) et plus de 100 entreprises fournisseurs de ces donneurs d'ordre,
- et aussi Arbel Fauvet Rail, la SNCF à Hellemes, Eurotunnel à Coquelles,
- l'Agence Ferroviaire Européenne basée à Valenciennes et à Lille (décision du Conseil de l'Europe qui assoit la place incontournable de la région Nord-Pas de Calais dans le secteur ferroviaire). L'objectif de l'Agence est de faire des recommandations à la Commission Européenne pour renforcer la sécurité et l'harmonisation des chemins de fer européens : à ce jour, elle emploie 70 salariés hautement qualifiés,
- une boucle d'essais ferroviaires,
- Certifer : Organisme Français de Certification Ferroviaire notifié à l'échelon européen,
- 19 organismes de recherche et de formation dans la région dont l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, soit 600 chercheurs publics et privés et plus de 2 000 étudiants impliqués,
- un pôle de compétitivité labellisé, à vocation mondiale : I-trans centré sur les transports innovants dont le ferroviaire est le fer de lance. Le budget total est de 270 Millions d'euros, financé par l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises :

- pour des projets d'innovation associant au moins deux entreprises et un laboratoire de recherche ; à ce jour 21 projets d'innovation représentant un budget de 51 Millions€ d'euros ont été labellisés par le pôle,
 - pour des projets d'accompagnement (dont un nouveau centre d'essais ferroviaires), de recherche (5 projets labellisés) et de formation.
- le pôle de compétitivité a pour vocation de conforter et de démultiplier par l'innovation la filière régionale, et plus particulièrement de soutenir des projets contribuant à l'évolution des transports de demain, par exemple :
- le train inter-city à grande vitesse (entre 160 et 300Km/h) positionné sur le marché des voyageurs,
 - la sécurité et l'acoustique,
 - un nouveau concept de voie ferrée,
 - les nouveaux matériaux dans la construction ferroviaire,
 - le développement du fret intelligent,
 - et enfin l'information des voyageurs : il s'agit de développer de nouveaux services aux voyageurs (par exemple : information sur la gestion des correspondances, informations touristiques, ludiques...).

Tous ces projets sont importants pour la région en terme d'emplois directs et indirects pour l'ensemble de la filière. L'analyse de leurs apports économiques conduit à prévoir une croissance de 10 % des emplois de la filière à l'horizon 2015.

II. L'Association régionale de l'Industrie Ferroviaire (AIF)

L'AIF, c'est :

- une filière structurée,

- un outil au service de toute la filière et des PME en particulier .

L'AIF, en coordination avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois pour le réseau consulaire Nord-Pas de Calais , a trois missions principales :

- rassembler la filière : il s'agit de structurer les liens entre les constructeurs et les fournisseurs et de favoriser les échanges au sein et en dehors de la filière régionale,
- structurer et optimiser l'offre commerciale des PME : il s'agit de rechercher et de susciter la complémentarité d'offres techniques et commerciales entre fournisseurs en réponse aux besoins des donneurs d'ordre et du marché. De faire émerger des groupements d'entreprises et d'accroître le potentiel des équipementiers,
- soutenir le développement des PME : il s'agit de renforcer le tissu des PME du ferroviaire dans des domaines tels que l'international, les ressources humaines, la communication, la recherche et le développement.

III. L'actuelle boucle d'essais ferroviaires

La boucle d'essais est un outil qui permet de tester le matériel roulant en grandeur réelle. Opérationnelle depuis avril 2000, elle est située sur les territoires des communes de Raismes et Petite-Forêt.

Elle a été financée par les deux constructeurs ainsi que par la Région Nord-Pas de Calais et l'Europe par le biais des fonds FEDER.

Elle comprend 3 circuits indépendants sur le site :

- un circuit voie d'essai de vitesse pour vérifier les fonctions de traction et de freinage,
- un circuit d'endurance pour vérifier la tenue d'organes mécaniques dans la durée,
- un circuit de pilotage automatique sans conducteur.

L'actuelle boucle d'essais permet de tester des tramways ou des métros à des vitesses inférieures à 100 km/h.

IV. De la boucle d'essais au centre d'essais ferroviaires

Le nouveau Centre d'Essais Ferroviaires (CEF) est un projet qui trouve son origine dans la mise en place de l'espace ferroviaire européen par la Commission Européenne. Organisé par les Spécifications Techniques d'Interopérabilité (les STI) rédigées par l'Agence Ferroviaire Européenne, cet espace va voir évoluer fortement les besoins d'essai et d'homologation des matériels.

La solution classique des essais en ligne va laisser la place, au moins partiellement, à la nouvelle solution d'essais dans un centre dédié permettant de tester des matériels, les dispositifs de contrôle/commande, l'infrastructure (voie, caténaire, énergie...) à des vitesses allant au-delà de 200 km/h.

Le nouveau CEF devrait disposer des fonctionnalités suivantes :

- capacité à vérifier la conformité des matériels aux STI,
- essais de fiabilité de rames inter-city rapides,
- essais de qualification de la durabilité de l'infrastructure,
- qualification de la communication entre les sous-systèmes train-sol (technologie ETCS),
- qualification de nouveaux systèmes de traçabilité pour le fret,
- validation des innovations développées par les acteurs du pôle i-Trans dans les contraintes de délai posées par les innovations (2010),
- support d'expérimentations taille réelle qui nourriront de nouveaux travaux de recherche (sécurité, ITS, applications terrestres de Galiléo, acoustique...).

Ce grand projet industriel est à la mesure des ambitions de notre région en matière de développement de la filière ferroviaire qui sera ainsi dotée d'une capacité stratégique d'homologation des matériels et de l'infrastructure. Il constituera un attracteur majeur pour les acteurs de la Recherche-Développement, des services, des ITS¹...

Faire le centre d'essais, c'est ancrer nos entreprises dans le territoire, c'est attirer de nouveaux investisseurs notamment dans la Recherche-Développement et l'Ingénierie, ce qui aura un impact non seulement sur le développement de l'innovation dans nos PME

¹ ITS Intelligent Transport System : Système de Transport Intelligent

mais également en termes de partenariat pour les laboratoires de recherche régionaux. C'est donc un enjeu majeur pour le développement de tout le cluster ferroviaire régional.

L'impact en terme d'emplois :

- le maintien de 10 000 emplois existants,
- 1 000 nouveaux emplois dans les entreprises installées dans la région,
- 500 nouveaux emplois de recherche et développement (public et privé),
- et la création de 400 emplois pendant 2 ans pour la construction du centre.

La réalisation de ce centre d'essais ferroviaires, de portée européenne, voire mondiale, s'agissant du transport de voyageurs, garantirait la pérennité des 10 000 emplois actuels de la filière et annoncerait le développement de cette activité dans notre région, donc la création de nouveaux emplois.

Par ailleurs, cette vocation ferroviaire est affirmée par le schéma régional des transports voté récemment par le Conseil Régional.

Avec cet outil unique, le Valenciennois deviendrait la capitale mondiale du ferroviaire, à l'image de Toulouse, devenue la référence pour l'aéronautique.

Quelle belle ambition !

Contact presse : **Hélène HELLE**
Tél : 03.27.284.010
e-mail : h.helle@valenciennes.cci.fr

Contacts CCIV : **Yves LOUZE – Pascal GOSTEAU**
Tél : 03.27.284.291
e-mail : p.gosteau@valenciennes.cci.fr